

# ARCHOS

Rapport  
financier  
Semestriel

2022

---

Société Anonyme au capital de 96.306,92 euros  
Siège Social : 12, rue Ampère ZI 91430 IGNY  
343 902 821 RCS EVRY

## Table des matières

RAPPORT SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2022 .....	3
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 30 JUIN 2022.....	9

# RAPPORT SEMESTRIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DU GROUPE AU 30 JUIN 2022

## Organigramme juridique et évolutions du périmètre

ARCHOS SA est la société mère du Groupe dont le siège se trouve à Igny en région parisienne. ARCHOS SA assure la conception et le développement des produits, le marketing central, les achats et la sous-traitance de la production, la finance, ainsi que la distribution et le marketing local pour la France et l'Europe.

ARCHOS SA détient neuf filiales localisées en France, en Allemagne, à Hong Kong, en Chine, en Suisse, en Italie et en Espagne.

Pour rappel, le 23 janvier 2014, ARCHOS a souscrit à l'augmentation de capital de la société LOGIC INSTRUMENT, société spécialisée dans la commercialisation de tablettes durcies pour les professionnels. Cette participation lui confère un contrôle exclusif, lui permettant d'intégrer globalement le Groupe LOGIC INSTRUMENT dans ses comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation du groupe est le suivant au 30 juin 2022 :

## Périmètre

SOCIETES	PAYS	30/06/2022			31/12/2021		
		% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode	% de Contrôle	% d'intérêts	Méthode
ARCHOS SA	France	MÈRE	MÈRE	IG	MÈRE	MÈRE	IG
ARCHOS AG	Suisse	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS GMBH	Allemagne	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS ITALIA	Italie	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARNOVA TECHNOLOGY HONG KONG	Hong Kong	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
ARCHOS TECHNOLOGY SHENZHEN CO.LTD	Chine	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%	IG
LOGIC INSTRUMENT	France	25,40%	25,40%	IG	25,40%	25,40%	IG
LOGIC INSTRUMENT GMBH	Allemagne	25,40%	25,40%	IG	25,40%	25,40%	IG
MEDICAL DEVICE VENTURE (Ex PICOWAN)	France	83,92%	83,92%	IG	100,00%	100,00%	IG
DEXTRAIN	France	20,00%	16,78%	IG	20,00%	20,00%	IG
POLADERME	France	40,11%	33,66%	IG	44,00%	44,00%	IG
MDV IT	France	100,00%	83,92%	IG	100,00%	100,00%	IG
LIFI MED	France	51,00%	42,80%	IG	51,00%	51,00%	IG
DOMISANTE	France	70,00%	58,74%	IG	-	-	IG

## Activité et faits marquants du semestre

### Opérations sur le capital

#### Contrat OCABSA 2021

Le 17 mars 2021 a été conclu avec le fonds d'investissement YA II PN, Ltd représenté par Yorkville Advisors Global LP, un nouveau contrat de financement obligataire flexible par émission de bons d'émission (les « Bons d'Émission ») donnant accès à des tranches d'obligations convertibles en actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), assorties de bons de souscription d'actions en ce qui concerne la quatrième tranche d'OCA

(les « BSA »). Le contrat de financement se décompose en un premier engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 12 M€ comprenant quatre tranches (de 3 M€ chacune) (l'« Engagement Initial »), suivi d'un second engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 13 M€ (composé de treize tranches de 1 M€ chacune) (l'« Engagement Additionnel »). Le montant nominal maximum total des OCA ainsi émises sera égal à 25 M€. Les premiers tirages de ce contrat ont été réalisés le 15 avril 2021, le 15 juillet 2021, le 15 octobre 2021 et le 15 décembre 2021 pour un montant brut de 3 M€ chacun. L'ensemble des informations relatives à ce contrat est disponible dans la note d'opération établie à cette occasion et disponible à l'adresse suivante sur le site de la Société :

[https://www.archos.com/corporate/investors/finacial\\_doc/CP\\_Archos\\_OCABSA\\_Yorkville\\_17032021\\_fr.pdf](https://www.archos.com/corporate/investors/finacial_doc/CP_Archos_OCABSA_Yorkville_17032021_fr.pdf)

Un avenant à ce contrat a été conclu le 21 septembre 2021. Aux termes de l'Avenant, l'Engagement Initial est complété de quatre tranches supplémentaires, soit un nombre total de huit tranches disponibles dans le cadre de l'Engagement Initial. Le montant nominal de chacune des quatre tranches supplémentaires de l'Engagement Initial serait de 2 M€, portant ainsi le montant nominal total de l'Engagement Initial à 20 M€. Le montant nominal maximum total du financement prévu au Contrat reste de 25 M€ dans la mesure où l'Avenant prévoit que l'Engagement Additionnel ne porte plus que sur 5 M€ de montant nominal maximum total. L'ensemble des informations relatives à cet avenant est disponible sur le site de la Société à l'adresse suivante :

[https://www.archos.com/corporate/investors/finacial\\_doc/CP\\_Archos\\_avenant\\_contrat\\_Yorkville\\_et\\_AGE\\_21\\_09\\_2021\\_fr.pdf](https://www.archos.com/corporate/investors/finacial_doc/CP_Archos_avenant_contrat_Yorkville_et_AGE_21_09_2021_fr.pdf)

Un nouvel avenant au contrat a été conclu le 15 décembre 2021. Aux termes de cet Avenant, l'Engagement Initial est réduit aux 12 M€ émis à date. L'Avenant prévoit également que l'Engagement Additionnel portera désormais sur un montant nominal maximum total de 13 M€ par émission de treize tranches d'un montant nominal total de 1 M€ chacune. Il est rappelé que les tirages des tranches dans le cadre de l'Engagement Additionnel sont intégralement à la main de la Société. La Société indique à cet égard qu'elle n'a pas l'intention de procéder à des tirages de tranches jusqu'à la fin de l'exercice 2022 au moins.

La Société a également procédé le 15 Décembre 2021 au rachat de 11.675.000.000 BSA attachés à la quatrième tranche d'OCA, le solde des 3.325.000.000 BSA détenus par l'Investisseur ayant été exercés également ce même jour. L'ensemble des informations relatives à cet avenant est disponible sur le site de la Société à l'adresse suivante :

[https://www.archos.com/corporate/investors/finacial\\_doc/CP\\_Archos\\_avenant\\_n2\\_contrat\\_Yorkville\\_15\\_decembre\\_2021\\_fr.pdf](https://www.archos.com/corporate/investors/finacial_doc/CP_Archos_avenant_n2_contrat_Yorkville_15_decembre_2021_fr.pdf)

### **Regroupement d'actions et réduction du nominal de l'action**

La Société a annoncé le 4 Février 2022 le lancement d'une opération de regroupement d'actions composant son capital social à raison de 10.000 actions anciennes contre 1 action nouvelle, conformément à la première résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 octobre 2021. Le lancement de ce regroupement a été décidé par le Conseil d'administration réuni le 18 janvier 2022, tel qu'annoncé par communiqué de presse en date du 19 janvier 2022. Les opérations de regroupement ont eu lieu du 8 février 2022 au 10 mars 2022 inclus. Elles ont pris effet le 11 mars 2022, premier jour de cotation des actions issues du regroupement.

De plus, le Conseil d'administration du 18 mars 2022 faisant usage de la première résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 janvier 2022, a décidé de réduire le capital social de la Société de 1.851.959 euros à 37.039,18 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social à 0,02 euro, et affectation de la totalité du montant de la réduction de capital au compte « Report à nouveau ».

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations sur le capital depuis le 31/12/2021 :

### **Synthèse des augmentations et réductions de capital de l'exercice**

	Nombre d'actions	Capital social (€)
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>13 316 898 403</b>	<b>1 331 689,8403</b>
Conversion des OCABSA 2021 entre le 1er janvier 2022 et le 10 mars 2022 (date du regroupement des actions)	2 500 000 000	250 000,0000
Regroupement du 10 mars 2022	-15 815 316 714	-1 814 920,6603
Conversion des OCABSA 2021 entre le 10 mars 2022 et le 18 mars 2022 (date de la réduction du nominal)	270 270	270 270
Conversion des OCABSA 2021 entre le 19 mars 2022 et le 30 juin 2022	1 596 657	31 933,14
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>3 448 616</b>	<b>68 972,32</b>

## Chiffre d'affaires

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 5,9 M€ sur le premier semestre 2022, contre 6,8M€ sur le premier semestre 2021.

Chiffre d'affaires consolidé (en M€)	S1 2022	S1 2021	Variation	Variation en %
ARCHOS SA	1,9	3,9	-2,1	-52%
LOGIC INSTRUMENT	4,0	2,9	1,1	37%
Autres	0,1			
<b>Total</b>	<b>5,9</b>	<b>6,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-13%</b>

Cette décroissance provient essentiellement de la réduction du marché des tablettes grand public. Les ventes de Logic instrument sont en progression de 37%.

## COMPTE DE RESULTAT ET EBITDA

### Compte de résultat Consolidé

Compte de résultat Consolidé Synthétique (en M€)	30/06/2022	30/06/2021	Variation en K€	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5,91</b>	<b>6,82</b>	<b>-0,91</b>	<b>-13%</b>
Autres Produits d'exploitation (Hors Reprise de Prov.)	0,26	0,34	-0,08	-22%
Achats consommés	4,46	5,47	-1,01	-18%
Marge brute (1)	1,45	1,35	0,10	8%
Taux de marge brute sur Chiffre d'affaires	25%	20%		
Autres charges d'exploitation (Hors Amortissement et Dépréciation)	3,71	3,96	-0,25	-6%
<b>EBITDA(1)</b>	<b>-1,99</b>	<b>-2,27</b>	<b>0,28</b>	<b>-12%</b>
Reprise de Provision	0,39	0,23	0,16	69%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-0,08	-0,14	0,06	-45%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1,69</b>	<b>-2,18</b>	<b>0,50</b>	<b>-23%</b>
Produits et charges financières	0,01	0,06	-0,05	-82%
Produits et charges exceptionnelles	1,29	-0,34	1,64	NS
Impôts sur les résultats	-0,02	0,01	-0,02	NS
<b>Résultat net d'ensemble consolidé</b>	<b>-0,40</b>	<b>-2,47</b>	<b>2,07</b>	<b>-84%</b>

N/S : "Non significatif"

(1) Chiffre d'affaires - Achats consommés

**Le taux de marge brute** du Groupe s'établit à 25% contre 20% sur le premier semestre 2021.

**Les autres charges d'exploitation** s'établissent à 3,7 M€ contre 4 M€, soit une baisse de 6%, marquant la poursuite des efforts sur la réduction des frais fixes.

**Le résultat d'exploitation** ressort à -1,7 M€ contre -2,2 M€ au premier semestre 2021.

**Le résultat exceptionnel** s'établit à +1,29 M€ résultant essentiellement (pour +1,5 M€) de la prise en compte du résultat de dilution lié à l'augmentation de capital intervenue sur Medical Devices Venture en février 2022.

**Le résultat net consolidé** s'établit à -0,4 M€ pour le premier semestre 2022 contre -2,5 M€ au premier semestre 2021.

## PRINCIPAUX ELEMENTS BILANCIELS CONSOLIDES

Les principaux éléments de soldes bilanciaux consolidés sont les suivants (en M€):

### Bilan Consolidé synthétique en M€

Actif	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Actif immobilisé</b>	<b>0,54</b>	<b>0,80</b>	<b>0,60</b>
Stocks et en-cours	2,56	2,39	2,49
Clients et comptes rattachés	2,69	1,75	4,02
Autres créances et comptes de régularisation	2,72	2,48	3,71
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	13,48	15,96	8,96
<b>Total Actif</b>	<b>21,99</b>	<b>23,38</b>	<b>19,78</b>
Passif	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>-5,02</b>	<b>-6,92</b>	<b>-11,42</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4,33</b>	<b>4,17</b>	<b>4,87</b>
<b>Provisions</b>	<b>0,83</b>	<b>4,88</b>	<b>1,28</b>
Emprunts et dettes financières	9,33	11,59	12,43
Fournisseurs et comptes rattachés	9,41	6,35	10,10
Autres dettes et comptes de régularisations	3,12	3,31	2,52
<b>Total Passif</b>	<b>21,99</b>	<b>23,38</b>	<b>19,78</b>

Le stock s'établit à 2,56 M€ contre 2,39 M€ au 31/12/2021.

Les comptes clients s'établissent à 2,7 M€ en progression de 1 M€ essentiellement en raison de la progression du chiffre d'affaires sur les 2 derniers mois de la période.

Les provisions pour risque et charges sont en baisse de 4,7 M€ essentiellement en raison du transfert de la provision pour litige en dette fournisseur.

Les capitaux propres s'établissent à -5 M€, en amélioration de 1,9 M€ par rapport à l'année précédente. La progression résulte des augmentations de capital liées aux conversions d'OCABSA.

Les emprunts et dettes financières sont en baisse de 2,3 M€ du fait essentiellement des exercices d'OCABSA pour 2 M€.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés ressortent en augmentation de 3,06 M€ (dont +4,5 M€ d'impact de transfert de provision en dette sur litige).

## Trésorerie Nette

La trésorerie nette s'établit à 13,48 M€ en baisse de 2,48 M€ sur le semestre. La variation de la trésorerie sur cette période résulte principalement des flux suivants (le sens des signes indique l'impact sur la trésorerie) :

- Marge brute d'autofinancement de -6,65 M€ (dont -4,5 M€ lié à la reprise de provision sur litige),
- Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation de 2,4 M€ (dont + 4,5 M€ lié à la dette sur litige),
- Variation d'incidence de périmètre (Augmentation de capital souscrits par des tiers) de 2 M€ résultant pour l'essentiel de l'augmentation de capital de Medical Devices Venture en février 2022.
- Remboursements nets d'emprunts -0,3 M€.

## Autres fait marquants

### Introduction en bourse de Medical Devices Venture

ARCHOS a annoncé le 8 février 2022 l'entrée en bourse sur le marché Euronext Access+ de sa filiale Medical Devices Venture par voie d'admission directe à la suite d'un placement privé d'un montant brut de 2,3 millions d'euros. La première cotation est intervenue le 10 février 2022. Medical Devices Venture est née de la rencontre entre des scientifiques de renom dans le domaine médical et d'ARCHOS, spécialiste de la conception et démocratisation de produits de technologie, ayant en commun d'avoir l'innovation ancrée dans leur ADN. Lancée en juin 2021, Medical Devices Venture est une plateforme unique d'investissement et d'accélération de nouvelles technologies de la santé.

## Litiges et procédures judiciaires

### Copie privée allemande

En Allemagne, une association a été créée, la ZPÜ, afin de définir les tarifs des redevances au titre de la copie privée en concertation avec les parties concernées et de collecter les redevances. En janvier 2016, un accord tarifaire a été conclu entre la ZPÜ et BITKOM (association représentant une partie des industriels de l'électronique grand public).

Les acteurs du secteur sont invités par BITKOM et ZPÜ à y adhérer. Sur la base des éléments connus, ARCHOS considère que les termes de cet accord ne permettent pas de considérer que les modalités de mise en œuvre satisfont valablement à la législation allemande et européenne sur la copie privée. A défaut d'adhésion volontaire à l'accord, la ZPÜ pourra demander son application par voie judiciaire. ARCHOS maintient l'ensemble de ses positions auprès des juridictions concernées.

Un premier dossier est passé en audience devant le tribunal de la cour d'appel de Munich fin juin 2022. La décision du tribunal est en attente à ce jour.

En ce qui concerne le litige sur le fond opposant la Société à la ZPÜ, le Groupe considère l'issue incertaine, tant dans son principe que dans ses échéances.

## Perspectives

### Impact de l'épidémie de Coronavirus ou Covid-19

L'épidémie du coronavirus a engendré d'importants impacts sur l'environnement économique mondial, avec notamment la fermeture de certaines zones d'activités, la modification des rythmes de production mais également la modification des modes de vie et de consommation. Cette épidémie a impacté de manière significative le Groupe ARCHOS depuis le mois de janvier 2020. En effet, les principaux fournisseurs du Groupe sont situés en Chine et ils ont été impactés dès janvier 2020, entraînant des interruptions d'approvisionnement puis des perturbations logistiques pour le Groupe.

Sur 2022 le groupe subit encore les conséquences liées aux impacts importants de la pandémie sur la disponibilité de composants électroniques.

### **Impact de la guerre en Ukraine**

Le conflit en Ukraine n'a pas impacté de manière visible l'activité du groupe sur le semestre mais il est possible que les conséquences économiques du conflit impactent le Groupe sans qu'il soit possible d'évaluer cet impact à priori.

### **Perspectives du Groupe ARCHOS**

Face à une concurrence chinoise accrue, ARCHOS a décidé depuis 2019, d'opérer un changement profond de son modèle économique. Ainsi ARCHOS déploie maintenant sa stratégie et son organisation dans les métiers d'avenir où les services et l'innovation sont au cœur de l'activité.

La Société dispose désormais des moyens lui permettant de continuer à déployer son plan stratégique en 2022, à savoir :

- Réaliser plus de 50% de son activité dans le B2B en support des grands comptes ;
- Accélérer le déploiement de Medical Devices Venture et de ses start-up innovantes.

Par ailleurs, la Société n'exclut pas de réaliser des opérations de croissance externe si celles-ci sont susceptibles d'accélérer le programme de développement du Groupe.

Fait à Igny, le 8 août 2022,

Le Conseil d'administration.



## Bilan Consolidé

En K - EUR

Actif	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	154	471	217
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>			
Immobilisations corporelles	171	115	169
Immobilisations financières	212	212	214
Titres mis en équivalence			
<b>Actif immobilisé</b>	<b>537</b>	<b>798</b>	<b>600</b>
Stocks et en-cours	2 562	2 388	2 493
Clients et comptes rattachés	2 689	1 749	4 020
Autres créances et comptes de régularisation (4)	2 720	3 156	3 713
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	13 481	15 963	8 958
<b>Actif circulant</b>	<b>21 452</b>	<b>23 256</b>	<b>19 184</b>
<b>Total Actif</b>	<b>21 988</b>	<b>24 054</b>	<b>19 784</b>

Passif	30/06/2022	31/12/2021	31/12/2020
Capital (1)	69	1 332	254
Primes (1)	19 156	17 708	6 105
Réserves et résultat consolidés (2)	-24 315	-25 964	-17 777
Autres (3)	66	3	3
<b>Capitaux propres - Part du groupe</b>	<b>-5 024</b>	<b>-6 921</b>	<b>-11 415</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>4 326</b>	<b>4 172</b>	<b>4 873</b>
<b>Provisions</b>	<b>825</b>	<b>5 558</b>	<b>1 277</b>
Emprunts et dettes financières	9 329	11 590	12 432
Fournisseurs et comptes rattachés	9 409	6 348	10 098
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	3 123	3 307	2 519
<b>Dettes</b>	<b>21 861</b>	<b>21 245</b>	<b>25 049</b>
<b>Total Passif</b>	<b>21 988</b>	<b>24 054</b>	<b>19 784</b>

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice - 134 - 8 582 - 3 103

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs

## Compte de résultat Consolidé

En K - EUR	30/06/2022	31/12/2021	30/06/2021
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5 910</b>	<b>15 416</b>	<b>6 818</b>
Autres produits d'exploitation	651	427	569
Achats consommés	4 458	12 261	5 468
Charges de personnel (1)	2 314	4 307	2 292
Autres charges d'exploitations	1 371	3 065	1 610
Impôts et taxes	27	155	59
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	78	279	142
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acqu</b>	<b>-1 686</b>	<b>-4 224</b>	<b>-2 184</b>
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions			
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acqu</b>	<b>-1 686</b>	<b>-4 224</b>	<b>-2 184</b>
Produits et charges financières	11	117	58
Produits et charges exceptionnelles	1 292	-4 886	-344
Impôts sur les résultats	16	253	5
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>-399</b>	<b>-9 246</b>	<b>-2 475</b>
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence			
<b>Résultat net d'ensemble consolidé</b>	<b>-399</b>	<b>-9 246</b>	<b>-2 475</b>
<b>Intérêts minoritaires (2)</b>	<b>-265</b>	<b>-664</b>	<b>-357</b>
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>	<b>-134</b>	<b>-8 582</b>	<b>-2 118</b>

(1) Y compris participation des salariés

(2) Intérêts minoritaires dans LOGIC INSTRUMENT pour 74,6% des actions détenues et MDV pour 16,08% au 30 juin 2022 contre uniquement LOGIC INSTRUMENT pour 74,6% au 31 décembre 2021.

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

En K - EUR	30/06/2022	31/12/2021
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>-399</b>	<b>-9 246</b>
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions (1)	-4 655	4 438
Variation des impôts différés	16	253
Plus-values de cession, nettes d'impôt (2)	-1 612	41
<b>Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées</b>	<b>-6 650</b>	<b>-4 514</b>
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 407	-500
<i>Dont stocks</i>	-174	106
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-652	-2 875
<i>Dont dettes d'exploitation (3)</i>	3 233	2 269
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-4 242</b>	<b>-5 014</b>
Acquisition d'immobilisations	-5	-367
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	7	2
Incidence des variations de périmètres (4)	2 028	5
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>2 030</b>	<b>-360</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire (5)		9 150
Emissions d'emprunts	63	4 503
Remboursements d'emprunts	-345	-1 293
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>-282</b>	<b>12 360</b>
Incidence des variations de cours des devises	12	20
<b>Variations de trésorerie</b>	<b>-2 482</b>	<b>7 006</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>15 963</b>	<b>8 958</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>13 481</b>	<b>15 963</b>

(1) dont impact de reprise de provision sur litige -4,5 M€ (2) dont -1,6 M€ de résultat de dilution (note 11) (3) dont +4,5 M€ de dette fournisseur en règlement du litige (4) dont +1,9 M€ augmentation de capital Medical Devices Venture et +0,1 M€ augmentation capital de Poladerme (5) pas d'impact sur le S1 2022 les dettes Ocabsa ont été converties en action pour 2 M€ mais il n'y a pas eu de nouveau tirage sur le semestre.

## Tableau de variation des capitaux propres

En K - EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
<b>Capitaux propres N-1 2020</b>	<b>254</b>	<b>-4 086</b>	<b>-3 103</b>	<b>390</b>	<b>-11 419</b>	<b>4 873</b>
Correction des A nouveaux		0			0	
Affectation en réserves		-3 103	3 103			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	1 594	11 603			13 197	
Résultat N			-9 247		-8 582	-664
Variations des écarts de conversion				126	126	
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre		19				19
Sortie de périmètre						
Changement de méthode		-299			-245	-55
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations	-516	516				
<b>Capitaux propres 31/12/2021</b>	<b>1 332</b>	<b>4 650</b>	<b>-9 247</b>	<b>516</b>	<b>-6 922</b>	<b>4 172</b>
Correction des A nouveaux		3			1	2
Affectation en réserves		-9 247	9 247			
Distributions de dividendes						
Variation de capital (1)	-1 263	3 263			2 000	
Résultat N			-399		-134	-265
Variations des écarts de conversion				-33	-33	
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts (2)		402				402
Variation de périmètre		15				15
Autres variations (3)				63	64	-1
<b>Capitaux propres 30/06/2022</b>	<b>69</b>	<b>-914</b>	<b>-399</b>	<b>546</b>	<b>-5 024</b>	<b>4 326</b>

(1) impact conversions OCABSA (2) impact sur les minoritaires du résultat de dilution résultant des augmentations de capital Medical Devices Venture et Poladerme (3) Les autres variations sont principalement composé d'une subvention d'investissement reçue de 63 K€.

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES

### 1- PREAMBULE

La société ARCHOS SA est cotée sur Euronext Growth Paris. Elle est la société mère du Groupe ARCHOS. Le siège social est situé à Igny, en région parisienne.

Les comptes consolidés au 30 juin 2022, ainsi que les notes afférentes, ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

### 2- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE DU 1ER JANVIER AU 30 JUIN 2022 ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Introduction en bourse de Medical Devices Venture

ARCHOS a annoncé le 8 février 2022 l'entrée en bourse sur le marché Euronext Access+ de sa filiale Medical Devices Venture par voie d'admission directe à la suite d'un placement privé d'un montant brut de 2,3 millions d'euros. La première cotation est intervenue le 10 février 2022. Medical Devices Venture est née de la rencontre entre des scientifiques de renom dans le domaine médical et d'ARCHOS, spécialiste de la conception et démocratisation de produits de technologie, ayant en commun d'avoir l'innovation ancrée dans leur ADN. Lancée en juin 2021, Medical Devices Venture est une plateforme unique d'investissement et d'accélération de nouvelles technologies de la santé.

La division Medical Devices Venture est composé des sociétés suivantes :

SOCIETES	PAYS
MEDICAL DEVICES VENTURE (Ex PICOWAN)	France
DEXTRAIN	France
POLADERME	France
MDV IT	France
LIFI MED	France
DOMISANTE	France

Au sein du paliers MEDICAL VENTURE DEVICES, deux opérations sur capital ont menés à la dilution du pourcentage d'intérêt du groupe dans les sociétés suivantes :

- MEDICAL DEVICES VENTURE : Augmentation de capital de 2 299 K€ (évoqué plus haut) menant à la dilution du pourcentage d'intérêt du groupe passant ainsi de 100% à 83,92%.
- POLADERME : Augmentation de capital de 130 K€ souscrit par des tiers hors du groupe et menant à la dilution du pourcentage du groupe, passant ainsi de 44% à 33,66% ;

Les impacts positifs des dilutions des pourcentages d'intérêt du groupe dans le capital des sociétés MEDICAL DEVICE VENTURE et POLADERME ont été constatés en résultat exceptionnel consolidé groupe pour 1 610 K€.

#### Augmentations de capital

##### Contrat OCABSA 2021

Le 17 mars 2021 a été conclu avec le fonds d'investissement YA II PN, Ltd représenté par Yorkville Advisors Global LP, un nouveau contrat de financement obligataire flexible par émission de bons d'émission (les « Bons d'Émission

») donnant accès à des tranches d'obligations convertibles en actions nouvelles d'une valeur nominale de 10.000 € chacune (les « OCA »), assorties de bons de souscription d'actions en ce qui concerne la quatrième tranche d'OCA (les « BSA »). Le contrat de financement se décompose en un premier engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 12 M€ comprenant quatre tranches (de 3 M€ chacune) (l'« Engagement Initial »), suivi d'un second engagement de financement d'un montant nominal maximum total de 13 M€ (composé de treize tranches de 1 M€ chacune) (l'« Engagement Additionnel »). Le montant nominal maximum total des OCA ainsi émises sera égal à 25 M€. Les premiers tirages de ce contrat ont été réalisés le 15 avril 2021, le 15 juillet 2021, le 15 octobre 2021 et le 15 décembre 2021 pour un montant brut de 3 M€ chacun. L'ensemble des informations relatives à ce contrat est disponible dans la note d'opération établie à cette occasion et disponible à l'adresse suivante sur le site de la Société :

[https://www.archos.com/corporate/investors/finacial\\_doc/CP\\_Archos\\_OCABSA\\_Yorkville\\_17032021\\_fr.pdf](https://www.archos.com/corporate/investors/finacial_doc/CP_Archos_OCABSA_Yorkville_17032021_fr.pdf)

Un avenant à ce contrat a été conclu le 21 septembre 2021. Aux termes de l'Avenant, l'Engagement Initial est complété de quatre tranches supplémentaires, soit un nombre total de huit tranches disponibles dans le cadre de l'Engagement Initial. Le montant nominal de chacune des quatre tranches supplémentaires de l'Engagement Initial serait de 2 M€, portant ainsi le montant nominal total de l'Engagement Initial à 20 M€. Le montant nominal maximum total du financement prévu au Contrat reste de 25 M€ dans la mesure où l'Avenant prévoit que l'Engagement Additionnel ne porte plus que sur 5 M€ de montant nominal maximum total. L'ensemble des informations relatives à cet avenant est disponible sur le site de la Société à l'adresse suivante :

[https://www.archos.com/corporate/investors/finacial\\_doc/CP\\_Archos\\_avenant\\_contrat\\_Yorkville\\_et\\_AGE\\_21\\_09\\_2021\\_fr.pdf](https://www.archos.com/corporate/investors/finacial_doc/CP_Archos_avenant_contrat_Yorkville_et_AGE_21_09_2021_fr.pdf)

Un nouvel avenant au contrat a été conclu le 15 décembre 2021. Aux termes de cet Avenant, l'Engagement Initial est réduit aux 12 M€ émis à date. L'Avenant prévoit également que l'Engagement Additionnel portera désormais sur un montant nominal maximum total de 13 M€ par émission de treize tranches d'un montant nominal total de 1 M€ chacune. Il est rappelé que les tirages des tranches dans le cadre de l'Engagement Additionnel sont intégralement à la main de la Société. La Société indique à cet égard qu'elle n'a pas l'intention de procéder à des tirages de tranches jusqu'à la fin de l'exercice 2022 au moins.

La Société a également procédé le 15 Décembre 2021 au rachat de 11.675.000.000 BSA attachés à la quatrième tranche d'OCA, le solde des 3.325.000.000 BSA détenus par l'Investisseur ayant été exercés également ce même jour. L'ensemble des informations relatives à cet avenant est disponible sur le site de la Société à l'adresse suivante :

[https://www.archos.com/corporate/investors/finacial\\_doc/CP\\_Archos\\_avenant\\_n2\\_contrat\\_Yorkville\\_15\\_decembre\\_2021\\_fr.pdf](https://www.archos.com/corporate/investors/finacial_doc/CP_Archos_avenant_n2_contrat_Yorkville_15_decembre_2021_fr.pdf)

### **Regroupement d'actions et réduction du nominal de l'action**

La Société a annoncé le 4 Février 2022 le lancement d'une opération de regroupement d'actions composant son capital social à raison de 10.000 actions anciennes contre 1 action nouvelle, conformément à la première résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 28 octobre 2021. Le lancement de ce regroupement a été décidé par le Conseil d'administration réuni le 18 janvier 2022, tel qu'annoncé par communiqué de presse en date du 19 janvier 2022. Les opérations de regroupement ont eu lieu du 8 février 2022 au 10 mars 2022 inclus. Elles ont pris effet le 11 mars 2022, premier jour de cotation des actions issues du regroupement.

De plus, le Conseil d'administration du 18 mars 2022 faisant usage de la première résolution approuvée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 19 janvier 2022, a décidé de réduire le capital social de la Société de 1.851.959 euros à 37.039,18 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions composant le capital social à 0,02 euro, et affectation de la totalité du montant de la réduction de capital au compte « Report à nouveau ».

Le tableau ci-dessous présente le détail des opérations sur le capital depuis le 31/12/2021 :

### **Synthèse des augmentations et réductions de capital de l'exercice**

	Nombre d'actions	Capital social (€)
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>13 316 898 403</b>	<b>1 331 689,8403</b>
Conversion des OCABSA 2021 entre le 1er janvier 2022 et le 10 mars 2022 (date du regroupement des actions)	2 500 000 000	250 000,0000
Regroupement du 10 mars 2022	-15 815 316 714	-1 814 920,6603
Conversion des OCABSA 2021 entre le 10 mars 2022 et le 18 mars 2022 (date de la réduction du nominal)	270 270	270 270
Conversion des OCABSA 2021 entre le 19 mars 2022 et le 30 juin 2022	1 596 657	31 933,14
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>3 448 616</b>	<b>68 972,32</b>

## Evènements postérieurs à la clôture

Le tableau suivant présente les créations d'actions nouvelles entre le 30 juin 2022 et la date du présent rapport :

Depuis le 30 juin 2022	Nombre d'actions	Capital social (€)
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>3 448 616</b>	<b>68 972,32</b>
Conversion des OCABSA 2021 entre le 30 juin 2022 et la date du présent rapport	1 366 730	27 334,60
<b>A la date du présent rapport</b>	<b>4 815 346</b>	<b>96 306,92</b>

A la date du présent rapport il reste 195 OCA 2021 à convertir.

## 3- -METHODES ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### 3.1 Règles et méthodes comptables

Les états financiers consolidés du Groupe présentent un bilan et un compte de résultat au 30 juin 2022 comparés au 31 décembre 2021 et au 30 juin 2021.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

L'ensemble des notes annexes est présenté en milliers d'euros, sauf mention particulière.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en France, telles que définies par le règlement ANC 2020-01 et applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

### 3.2 Comparabilité des exercices

A compter de l'exercice 2021, le groupe établit ses comptes consolidés selon les normes françaises applicables en France (Règlement ANC 2020-01).

### 3.3 Principes généraux utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés, ont été établis en conformité avec les règles en vigueur en France actuellement.

Les comptes sont consolidés dans le respect des principes comptables suivants :

- Principe de prudence
- Méthode des coûts historiques
- Principe de continuité d'exploitation
- Principe d'indépendance des exercices
- Principe de permanence des méthodes

### 3.4 Méthodes

Les principes de consolidation utilisés par le Groupe sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence des titres de participation.

Divers retraitements des comptes sociaux des sociétés du Groupe sont opérés au cours du processus de consolidation. Les principaux retraitements sont :

- Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes à l'ensemble consolidé, y compris les dividendes,
- Reconnaissance des impôts différés,
- Retraitement des frais d'acquisition des titres,
- Comptabilisation des engagements de retraite,
- Elimination des provisions réglementées.

### 3.5 Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité ou partiellement.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux cloture	Taux moyen	Taux ouverture
Franc suisse (CHF)	0,996	1,03187	1,0331
Yuan (Chine-CNY)	6,9624	7,08226	7,1947
Dollar US (USD)	1,0387	1,09339	1,1326

### 3.6 Écarts d'acquisition

#### **Détermination**

La différence entre le coût d'acquisition des titres et la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. Les biens destinés à l'exploitation sont évalués à la valeur d'utilité. Les biens non destinés à l'exploitation sont estimés à leur valeur de marché à la date d'acquisition ou, en l'absence de marché, à leur valeur nette probable de réalisation.

#### ▪ Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Immobilisations incorporelles » conformément au nouveau règlement ANC 2020-01.

L'écart d'acquisition constaté à l'actif de la société est relatif à l'acquisition des titres LOGIC INSTRUMENT pour 525 K€. L'écart d'acquisition constaté a fait l'objet d'une dépréciation à 100% sur les exercices antérieurs.

#### ▪ Écarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Il n'existe aucun écart d'acquisition négatif à ce jour.



### 3.7 Frais de recherche et développement (« R&D »)

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles dès que les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre,
- l'intention d'achever l'actif incorporel et de l'utiliser ou le vendre,
- la capacité à l'utiliser ou le vendre,
- l'actif générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité des ressources techniques, financières ou autres nécessaires pour réaliser le projet,
- la capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif pendant sa phase de développement.

L'ensemble des coûts de développement engagés, déterminés projet par projet en fonction des temps réellement passés par les ingénieurs du bureau d'étude ainsi que des frais directs s'y rattachant, sont étudiés et les projets sont comptabilisés à l'actif, pour le coût engagé, à compter de la date à laquelle l'ensemble des critères sont respectés.

Les frais de développement ne satisfaisant pas à ces critères sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les projets sont amortis à compter de la date de début des ventes se rapportant aux projets concernés sur une période moyenne de 18 mois de façon linéaire pour les projets ARCHOS (certains projets peuvent avoir une durée d'amortissement supérieure en fonction de leur date de commercialisation) et 24 mois pour les projets LOGIC INSTRUMENT. Leur amortissement est imputé aux frais de R&D.

Les subventions reçues au titre des projets de développement figurent au bilan dans le poste "Autres Capitaux propres". Elles sont inscrites dans le compte de résultat dans le Résultat exceptionnel au même rythme que les frais, liés aux projets auxquels elles sont liées, sont reconnus en compte de résultat.

### 3.8 Autres immobilisations incorporelles

Les autres actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs bénéficieront au Groupe et lorsque les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie estimée :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Brevets	Linéaire	5 ans
Frais de programmes informatiques	Linéaire	1 an et 3 ans
Frais de recherche et développement	Linéaire	18 mois à 5 ans

### 3.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation, déterminés selon le mode linéaire, sont calculés en fonction de la durée de vie prévue des biens concernés :

Description	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	2,6,8 et 10 ans
Matériels de bureau et informatique	Linéaire	2, 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire	8 et 10 ans
Prototypes	Linéaire	1 an
Autres immobilisations corporelles	Linéaire	3 à 10 ans

### 3.10 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont principalement constituées de dépôts et cautionnements évalués à leur coût d'entrée au bilan. Elles font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute.

### 3.11 Contrats de location

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges d'exploitation.

En matière de crédit-bail et de location financement, le groupe a retenu la méthode de référence du règlement ANC 2020-01.

L'activation des crédits baux au bilan consolidé du Groupe se traduit par la constatation de l'actif initialement financé, et de la dette restant à rembourser aux sociétés de crédit-bail au passif. Les biens financés en crédit-bail correspondent à l'acquisition de véhicules, principalement pour la société LOGIC INSTRUMENT.

### 3.12 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, selon la méthode FIFO.

Le coût des produits finis comprend le prix des composants, la charge de main d'œuvre nécessaire à l'assemblage, les frais généraux de production du sous-traitant. Il intègre aussi d'autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Les achats effectués en US dollars sont comptabilisés pour leur contre-valeur en euros, au taux de change USD / EUR du jour de la transaction.

Le Groupe ARCHOS fait face à des risques liés au secteur d'activité dans lequel il évolue. Ces risques sont principalement liés (1) à la concurrence, (2) à la baisse des prix des produits dans le secteur de l'électronique grand public, (3) à l'environnement économique et géopolitique et (4) à la saisonnalité. ARCHOS vend des produits dont les prix ont tendance à baisser en raison notamment de l'importance croissante des volumes de vente d'une technologie donnée et des évolutions rapides des innovations technologiques successives. Ainsi, la Direction détermine à la clôture la valeur nette de réalisation des produits en stocks au regard du prix de vente attendu après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Dans le cas, où le prix de revient d'un produit serait supérieur à sa valeur nette réalisable, une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée. La dépréciation peut être reprise si les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.

### 3.13 Clients et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sur lesquelles un risque de non-recouvrement est identifié en fin de période font l'objet d'une dépréciation. L'analyse du risque de non recouvrement tient compte de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige ou la situation financière du client.

Une partie significative des créances du groupe fait l'objet d'affacturage. Les créances cédées au factor – quittance de factures - sont intégralement assorties d'une assurance-crédit. Suite à l'analyse des risques et avantages liés au contrat d'affacturage (solvabilité client notamment), la société maintient les créances au bilan jusqu'à leur paiement effectif par le client final. Il convient de préciser que consécutivement au quittance des factures, une partie des actifs transférés ne donne pas lieu à financement. Cette réserve est récupérée lors du paiement effectif par le client final.

### 3.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants pris en compte dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie correspondent aux liquidités, aux dépôts bancaires à vue et autres placements court terme très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur ou de perte en capital. Les découverts bancaires sont comptabilisés en passifs financiers.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché et au cours de change en vigueur à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

### 3.15 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs et sur autres créditeurs (dettes fiscales et sociales) sont évaluées à leur valeur nominale.

### 3.16 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si le groupe a une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources. Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation de la sortie de ressource qui sera nécessaire pour éteindre les obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des demandes faites et de leurs chances réelles de réalisation.

### 3.17 Avantages au personnel

La provision pour indemnités de fin de carrière comprend les indemnités conventionnelles de fin de carrière spécifiques au régime français.

La provision est estimée par application d'une méthode actuarielle rétrospective prenant en compte le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation.

La provision pour indemnités de fin de carrière est enregistrée en provision pour risques et charges

### 3.18 Impôts différés

Les impôts différés sont constatés dans le compte de résultat et au bilan pour tenir compte des différences temporelles entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales des actifs et des passifs.

Les impôts différés sont comptabilisés selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable. Les impôts différés sont évalués en tenant compte de l'évolution connue des taux d'impôt (et des réglemations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux deviennent effectifs.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'il est probable que des bénéfices imposables seront réalisés, permettant à l'actif d'impôt différé d'être utilisé. A ce titre le Groupe reconnaît comme assiette de calcul des actifs d'impôts différés, les profits attendus dans les cinq exercices suivant la date d'arrêté, tels qu'ils ressortent de Business Plans arrêtés par le Président.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque clôture, afin de déterminer si cette valeur doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant soit disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Inversement, une augmentation sera effectuée dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables suffisants soient disponibles.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés si, et seulement si les filiales ont le droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsque ceux-ci concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les taux d'impôts retenus pour calculer les impôts différés sont ceux résultant des textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lorsque la différence future se réalisera. Les effets de modifications des taux d'imposition sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel le changement de taux est décidé. Les impôts différés actif et passif sont compensés entité fiscale consolidée par entité fiscale consolidée.

Au 30 juin 2022, les impôts différés ont été calculés au taux de 26,5 % (à - 1 an) et au taux de 25% (à + 1 an).

En cas de changement de taux d'impôt, les impositions différées sont ajustées au nouveau taux en vigueur sur l'exercice où le changement est connu et l'ajustement imputé en compte de résultat.

Compte tenu des résultats déficitaires importants de la société ARCHOS SA, les impôts différés actifs n'ont pas fait l'objet au 30 juin 2022 d'une activation dans les comptes consolidés pour cette société, car leur caractère recouvrable à moyen terme n'est pas assuré.

## Note 1 : Immobilisations incorporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Ecarts d'acquisition	528				528
Frais de développement	2 709				2 709
Concessions, brevets et droits similaires	720				720
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	270			-270	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
<b>Immobilisations Incorporelles brutes</b>	<b>4 226</b>			<b>-270</b>	<b>3 956</b>

Amortissements et provisions	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Ecarts d'acquisition	528				528
Frais de développement	2 709				2 709
Concessions, brevets et droits similaires	518	48			566
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>3 755</b>	<b>48</b>			<b>3 803</b>

Valeurs nettes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Ecarts d'acquisition					
Marques					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	201	-48			154
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours	270			-270	
Avances, acomptes sur immo. incorporelles					
<b>Valeurs nettes</b>	<b>471</b>	<b>-48</b>		<b>-270</b>	<b>154</b>

## Note 2 : Immobilisations Corporelles

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Terrains					
Constructions	4				4
Installations techniques, matériel, outillage	99	30		58	187
Immobilisations corporelles en crédit bail assimilés	9				9
Autres immobilisations corporelles	1 599	2	5	5	1 601
Immobilisations en cours	11	3			14
Avances et acomptes					
<b>Valeurs brutes</b>	<b>1 723</b>	<b>35</b>	<b>5</b>	<b>63</b>	<b>1 814</b>

Amortissements et provisions	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Terrains					
Constructions	4				4
Installations techniques, matériel, outillage	99	7		2	108
Immobilisations corporelles en crédit bail assimilés	9				9
Autres immobilisations corporelles	1 495	23		4	1 523
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<b>Amortissements et provisions</b>	<b>1 608</b>	<b>30</b>		<b>6</b>	<b>1 644</b>

Valeurs nettes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel, outillage		23		56	79
Immobilisations corporelles en crédit bail assimilés					
Autres immobilisations corporelles	104	-21	5	0	78
Immobilisations en cours	11	3			14
Avances et acomptes					
<b>Valeurs nettes</b>	<b>115</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>56</b>	<b>171</b>

### Note 3 : Immobilisations Financières

En K - EUR

Valeurs brutes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Titres de participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	80				80
Autres immobilisations financières	133				133
Titres mis en équivalence					
<b>Valeurs brutes</b>	<b>212</b>				<b>212</b>

Provisions	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Titres de participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
<b>Provisions</b>					

Valeurs nettes	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	30/06/2022
Titres de participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	80				80
Autres immobilisations financières	133				133
Titres mis en équivalence					
<b>Valeurs nettes</b>	<b>212</b>				<b>212</b>

## Note 4 : Stocks

En milliers d'euros

Description	30-juin-22	31-déc.-21
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	3 830	4 062
<b>Total Stock brut (1)</b>	<b>3 830</b>	<b>4 062</b>
Matières premières et composants	0	0
Produits finis & Travaux en cours	-1 268	-1 675
<b>Total Provisions pour dépréciation des stocks</b>	<b>-1 268</b>	<b>-1 675</b>
<b>Total - Stocks</b>	<b>2 562</b>	<b>2 388</b>

(1) Les stocks des filiales sont nets de l'élimination de la marge intra-groupe.

## Note 5 : Clients et Comptes rattachés

En milliers d'euros

Description	30-juin-22	31-déc.-21
Montant des clients bruts cédés et non cédés (1)	3 200	2 255
Dépréciation	-512	-507
<b>Montant net</b>	<b>2 689</b>	<b>1 749</b>

(1) Inclus les créances cédées dans le cadre des contrats d'affacturage (Factors)

## Note 6 : Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros

Situation nette de trésorerie	30-juin-22	31-déc.-21
<b>Concours bancaires</b>		
Concours bancaires et autres dettes bancaires courants	0	0
<b>Total découverts bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Disponibilités</b>		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	13 481	15 963
<b>Total disponibilités</b>	<b>13 481</b>	<b>15 963</b>
<b>Total situation nette de trésorerie</b>	<b>13 481</b>	<b>15 963</b>

Les positions libellées en devises des disponibilités sont les suivantes :

En milliers d'euros

Encours	30-juin-22	31-déc.-21
EUR	12 675	15 081
GBP	470	482
USD	185	238
Autres	150	162
<b>Total trésorerie</b>	<b>13 481</b>	<b>15 963</b>



## Note 7 – Endettement

En milliers d'euros

Endettement financier net	30-juin-22	31-déc.-21	30-juin-21
<b>Dettes financières "Capitaux propres Autres"</b>			
Subvention d'investissement	3	3	3
Avances conditionnées			
<b>Dettes financières "Capitaux propres Autres"</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Emprunts et dettes financières</b>			
Emprunts obligataires convertibles	2 300	4 300	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	3 351	3 462	3 576
Emprunts en crédit-bail	80	24	40
Concours bancaires et autres dettes bancaires courantes	0	0	5
Autres dettes financières (2)	3 598	3 803	5 448
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>9 329</b>	<b>11 589</b>	<b>9 070</b>
<b>Total dettes financières brutes</b>	<b>9 332</b>	<b>11 592</b>	<b>9 073</b>
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	-13 481	-15 963	-10 454
<b>(Excédent) / Endettement net avec intérêts courus incl</b>	<b>-4 149</b>	<b>-4 371</b>	<b>-1 382</b>

(1) Dont avances remboursables obtenues pour le financement de projets collaboratifs pour 2,1 M€ et PGE Logic Instrument pour 1,2 M€.

(2) Dont emprunt BEI rééchelonné pour 3 M€, refinancement pour 0,25 M€ et PTZI -PIPC pour 0,16 M€

Dettes par échéance	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
En milliers d'euros		Montant	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0		
Autres emprunts obligataires	0		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 532	453	3 079
Concours bancaires courants	0	0	
Emprunts en crédit bail	80	19	61
Emprunts et dettes financières divers	5 717	2 461	3 256
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 329</b>	<b>2 933</b>	<b>6 395</b>

## Note 8 – Information sectorielle

:

En milliers d'euros

	ARCHOS	LOGIC INSTRUMENT	AUTRES	TOTAL GROUPE
Chiffre d'affaires	1 870	3 951	90	5 910

## Note 9 – Effectifs et avantages au personnel

Entité	Pays	30-juin-22	31-déc.-21	30-juin-21
ARCHOS SA	France	11	16	15
ARCHOS GmbH	Allemagne	1	1	1
ARCHOS AG	Suisse	0	0	0
ARCHOS Italia	Italie	0	0	0
ARCHOS China (ATH & ATS)	Chine	4	4	4
ARCHOS Tecnologia Espana	Espagne	0	0	0
LOGIC INSTRUMENT (Groupe)	France/ Allemagne	18	20	20
<b>Total</b>		<b>34</b>	<b>41</b>	<b>40</b>
MEDICAL DEVICES VENTURE	France	2		
DEXTRAIN	France	3	1	
POLADERME	France	1		
LIFI MED	France	0		
MDV IT	France	0	1	
<b>Total</b>		<b>6</b>	<b>2</b>	<b>0</b>

### **Plan d'attribution d'actions gratuites**

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 28 octobre 2021 a délégué sa compétence au Conseil d'Administration en vue de la mise en place un plan d'attribution d'actions gratuites au bénéfice des mandataires et salariés de la Société et des sociétés ou groupements qui lui sont liés directement ou indirectement dans les conditions de l'article L. 225- 197-2 du Code de commerce et ce dans la limite de 10% du capital au jour de la décision d'attribution par le Conseil d'Administration.

Conformément à cette délégation de compétence, l'attribution gratuite des actions à leurs bénéficiaires ne sera définitive qu'au terme d'une période d'acquisition d'un (1) an. A l'expiration de cette période d'acquisition, les bénéficiaires devront conserver les titres attribués pendant une période d'un an (1) minimum.

Faisant usage de cette délégation de compétence le 11 mai 2022, le Conseil d'Administration a :

- examiné les conditions d'attribution d'actions gratuites de la Société aux bénéficiaires identifiés ;
- constaté le respect des dites conditions d'attribution ;
- déterminé, selon ces conditions, l'identité des bénéficiaires et fixé la liste nominative ;
- arrêté le nombre d'actions susceptibles d'être attribuées gratuitement à chaque bénéficiaire.

Le tableau ci-dessous précise l'identité des bénéficiaires et la répartition d'actions qui leur sera attribuées gratuitement :

Nom du bénéficiaire	Prénom du bénéficiaire	Nombre d'actions attribuées
POIRIER	Loïc	56.732
ERNOULT	Bénédicte	18.912
BURKEL	Guillaume	18.912

La mise en place du Plan a pour but de renforcer les liens existants entre la Société, ses dirigeants et ses cadres salariés, en leur offrant la possibilité d'être plus étroitement associés au développement et aux performances futures de la Société.

### Note 10 – Résultat Financier

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 30 juin 2022	Du 1er janvier au 31 décembre 2021	Du 1er janvier au 30 juin 2021
Gains de change			
Différences positives de change	44	421	65
Autres produits financiers	1	14	11
<b>Produits financiers</b>	<b>45</b>	<b>435</b>	<b>76</b>
Pertes de change			
Différences négatives de change	21	256	
Charges d'intérêts	14	46	18
Autres charges financières		16	
<b>Charges financières</b>	<b>35</b>	<b>318</b>	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>117</b>	<b>58</b>

Note 11 – Résultat Exceptionnel

Dans le cadre des opérations sur capital des sociétés POLDERME et MDV auquel le groupe n'a pas participé (augmentations de capital souscrites par des tiers), le résultat des dilutions du groupe, apparenté à des résultats de cession de titres, a été constaté en résultat exceptionnel :

En milliers d'euros

Description	Du 1er janvier au 30 juin 2022
POLDERME	56
MDV	1 546
<b>Total</b>	<b>1 602</b>

Note 12 – Transactions avec les parties liées

Au 1er semestre 2022, il n'y a pas eu de variation significative dans la nature des transactions avec les parties liées par rapport aux éléments présentés dans le Rapport Financier Annuel 2021.